

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 13 FEV. 2014*

CAB – PP/IT-FR – Me. D.14-616

Monsieur le Ministre, *Cher Jean-Pierre,*

Vous avez appelé mon attention sur l'avenir de la maternité du centre hospitalier de Pithiviers et sollicitez le maintien de l'aide nationale attribuée depuis plusieurs années à cet établissement.

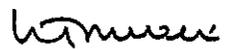
Suite à votre intervention, j'ai demandé à l'Agence régionale de santé (ARS) du Centre, dans le cadre de la dernière circulaire budgétaire du 13 décembre 2013, d'allouer la somme de 750 000 € au titre du soutien à la maternité du CH de Pithiviers, soutien qui lui a été notifié le 24 décembre dernier.

Comme vous pourrez le constater, l'engagement national envers cet établissement est bien respecté.

Je confirme par ailleurs que la maternité est bien inscrite au Schéma régional d'organisation des soins (SROS) et son maintien, dans le respect des conditions techniques requises, n'est pas remis en cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma sincère considération.

*Amicalement,*



Marisol TOURAINE

Monsieur Jean-Pierre SUEUR  
Ancien Ministre  
Sénateur du Loiret  
Permanence parlementaire  
1 bis rue Croix de Malte  
45000 ORLEANS